

sionne plus de frais que la serre actuelle; l'entretien ne devrait pas, non plus, dépasser le coût actuel.

M. McQUARRIE: A combien s'élève le coût d'entretien de la serre actuelle?

L'hon. M. ELLIOTT: Ces frais sont compris dans ceux des réparations des autres édifices de l'Etat à Ottawa.

M. McQUARRIE: Combien d'hommes y sont-ils employés?

L'hon. M. ELLIOTT: Les hommes qu'on emploie dans les serres font partie du personnel placé sous les ordres du surintendant de tous les édifices publics de l'Etat dans la capitale.

L'hon. M. CHAPLIN: Quelle est la superficie de cette serre?

L'hon. M. ELLIOTT: Je ne l'ai pas.

L'hon. M. CHAPLIN: On a sûrement préparé des plans puisqu'il s'agit d'un débours de \$27,000.

L'hon. M. ELLIOTT: Ils ne sont pas encore terminés.

L'hon. M. CHAPLIN: Quand le ministre vient solliciter un crédit de \$27,000 pour une serre, il devrait en connaître les dimensions. A mon sens, c'est une question fort raisonnable.

L'hon. M. ELLIOTT: Nous nous faisons une idée du coût par ce qu'ont coûté les autres serres construites par le département à la ferme expérimentale et à Rideau Hall.

L'hon. M. CHAPLIN: Combien compte-t-on de serres ainsi distribuées en divers endroits; combien de temps espère-t-on qu'elles dureront; dans quelle condition sont-elles? D'après moi, voilà une occasion de faire un peu de coordination. Une serre de petites dimensions ne saurait être exploitée avantageusement. La plus grande partie des dépenses de cette serre consistera dans le combustible nécessaire pour la chauffer et les salaires des employés spéciaux, parce que les journaliers occupés sur les lieux ne peuvent prendre soin de cette serre pas plus que d'aucune autre. J'en ai une moi-même et je connais mon sujet. Il me semble insensé de la part du ministre de demander l'adoption d'un crédit de \$27,000 pour une serre dont il ne peut nous donner la dimension. Je pense qu'avec sa courtoisie ordinaire il permettra de réserver ce crédit jusqu'à ce qu'il ait obtenu le renseignement nécessaire.

L'hon. M. ELLIOTT: Mon honorable ami n'était peut-être pas présent lorsque j'ai lu le mémoire sur la nécessité de remplacer l'ancienne serre.

[L'hon. M. Elliott.]

L'hon. M. CHAPLIN: Voilà pourquoi j'ai posé mes questions.

L'hon. M. ELLIOTT: Je ne l'aurais pas cru. Mon honorable ami comprend, naturellement, que le coût du chauffage ne sera pas plus élevé que pour l'ancienne serre.

L'hon. M. CHAPLIN: C'est entendu.

L'hon. M. ELLIOTT: L'objet de ce crédit est de remplacer le bâtiment délabré.

L'hon. M. CHAPLIN: Je conviens avec le ministre que l'entretien de cette serre, où il se propose de la construire ne sera pas plus coûteux que celui de l'ancienne. Mais je désire une amélioration. S'il veut une nouvelle serre, qu'il la place là où elle peut être chauffée avec le surplus de chaleur pour l'autre serre. C'est là le point que le ministre ne saisit pas.

M. SPENCE: Je me suis énergiquement opposé à cette allocation l'an dernier. On a alors demandé au ministre quelle serait la dimension de la construction projetée, et il a mentionné 25 par 60 pieds. Une serre de cette grandeur ne devrait pas coûter \$27,000, et je ne parle pas à la légère parce que, malheureusement, j'ai une serre moi-même. Mon collègue de Lincoln (M. Chaplin) a fait une proposition sensée, à savoir que ces bâtiments soient centralisés. L'ancienne serre devrait être remodelée et placée dans un endroit plus convenable afin que les plantes délicates en soient sorties sans trop grands frais. Il n'est pas besoin d'une serre dans le parc de la Côte du Major. C'est une place exposée aux vents froids, et il sera toujours difficile de maintenir la température de la serre au degré voulu. Comme le ministre n'a pas les plans et ne peut fournir aucun renseignement au comité, je propose:

Que cet item soit réduit de \$10,000, et que l'ancienne serre soit transformée et utilisée jusqu'à ce que le ministre décide quoi en faire.

Le crédit sera ainsi réduit à \$15,000, somme suffisante pour la construction de deux serres de la dimension dont il parle.

M. ADSHEAD: Cette allocation a-t-elle été votée l'an dernier et non dépensée?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

M. SPENCE: Je ne vois pas comment le ministre peut s'attendre à l'adoption de ce crédit, étant donné le peu de renseignements qu'il possède. L'an dernier, le ministre n'avait aucun plan à soumettre au comité, et aujourd'hui, il n'a pas plus d'informations que par le passé.

L'hon. M. ELLIOTT: Je pense que mon honorable ami n'a pas clairement compris l'objet de ce crédit. Il est vrai que nous n'avons